

## LETTRE D'ENTREE EN RELATION

Vous souhaitez faire le point sur votre patrimoine et les éventuelles améliorations à y apporter. Vous avez fait appel à CSF Patrimoine pour vous conseiller et vous accompagner dans la recherche et la mise en place d'un placement financier ou immobilier. Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez.

Nous portons à votre connaissance les informations légales relatives aux activités réglementées et contrôlées de CSF Patrimoine.

**CSF Patrimoine est une marque commerciale de CSF Assurances.  
CSF Assurances – 9, Rue du Faubourg Poissonnière, 75009 Paris.**

SARL de courtage d'assurances au capital de 8 500 000 Euros  
R.C.S : 322950148 Paris SIRET : 32295014800047 - NAF : 6622Z

### STATUTS REGLEMENTES ET AUTORITES DE TUTELLE

CSF Assurances est immatriculée au registre unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le numéro 7008834 au titre des activités réglementées suivantes :

- Courtier d'assurance ou de réassurance (COA), de niveau 1 et de type B.  
Niveau 1 pour le service de conseil basé sur vos connaissances et expérience financière ainsi que sur votre situation financière et vos objectifs de souscription,  
Type B pour la souscription du contrat : CSF Assurances n'est pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs compagnies d'assurance mais travaille avec les assureurs listés page suivante.  
Activité contrôlable par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR).
- Conseiller en Investissement Financier (CIF), fournissant des conseils non indépendants conformément à l'article 325-5 du RGAMF, enregistré sous le numéro E010014 auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers (ANACOF-CIF) elle-même agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). CSF Assurances s'engage à respecter intégralement le code de Bonne Conduite de l'ANACOFI-CIF disponible au siège de l'association ou sur son site internet [www.anacofi-cif.fr](http://www.anacofi-cif.fr).  
Activité contrôlable par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

CSF Assurances est intermédiaire en transactions Immobilières, sans détention de fonds, titulaire de la Carte professionnelle n° CPI7501202200000012 délivrée par la CCI de Paris Île-de-France.

Activité contrôlable par la DGCRF.

ORIAS : [www.orias.fr](http://www.orias.fr)

AMF : 17 Place de la Bourse – 75082 Paris cedex 02 – [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)

ACPR : 4 Place de Budapest, 75436 Paris cedex09 – [www.acpr.banque-france](http://www.acpr.banque-france)

### RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE ET GARANTIE FINANCIERE

CSF Assurances a souscrit à une police d'assurance n° FRPI10147372 auprès de CNA Insurance Company (Europe) SA. Elle couvre ses activités en Responsabilité Civile Professionnelle et la Garantie Financière, pour des montants garantis conformes aux exigences réglementaires du code des assurances, du code monétaire et Financier et de la loi Hoguet.

	COA	CIF	IMMOBILIER
Responsabilité Civile Professionnelle	3 000 000 €/ an	300 000 €/ sinistre 600 000 €/ an	150 000 €/ an
Garantie Financière	115 000 €/ sinistre		

CNA Insurance Company (Europe) SA: 52-54, Rue de la Victoire 75009 Paris.

**CSF Patrimoine est une marque commerciale de CSF Assurances  
CSF Assurances – 9, rue du Faubourg Poissonnière, 75009 Paris.**

SARL de courtage d'assurances au capital de 8 500 000 Euros - R.C.S : 322 950 148 Paris - SIRET : 322 950 148 00047 - NAF : 6622Z

CSF Assurances est Inscrite au registre unique des intermédiaires en Assurance, Banque et Finance, ORIAS n° 07 008 834 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)) en qualité de :  
- Courtier d'assurance ou de réassurance (COA),

- Conseiller en Investissement Financier (CIF), adhérent n° 07008834 de l'Anacofi -CIF, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org))  
Intermédiaire en transactions Immobilières sans manientement de fonds. Carte professionnelle n° CPI 7501202200000012 délivrée par la CCI de Paris Île-de-France.  
Responsabilité Civile Professionnelle n° FRPI 10147372 souscrite auprès de CNA Insurance Company (Europe) S.A.  
conformément aux exigences réglementaires du Code des Assurances, du Code Monétaire et Financier et de la loi Hoguet.

## PARTENAIRES / REMUNERATION

Liste des établissements promoteurs de produits avec lesquels CSF Assurances entretient une relation de nature commerciale au 01/03/2022 – La liste complète actualisée vous sera remise sur simple demande.

Activité	Etablissement	Nature	Accord	Rémunération
COA	Generali Vie, E Cie-Vie (Groupe Generali), SwissLife Assurance et Patrimoine, Cardif Assurance Vie, Ageas Patrimoine, Suravenir	Assureur	Convention de courtage	Commissions
CIF	Aew-Ciloger, Ageas Patrimoine, Amundi Immobilier, Atream, Corum AM, Aestiam, Kyanéos AM, La Française AM, Norma capital, Novaxia, Paref Gestion, Périat AM, Primonial, Sofidy, Sogenial, Urban, Voisin	Société de gestion	Convention de distribution	Commissions
TRANSACTION IMMOBILIERE	Altareea Cogedim, Crédit Foncier Immobilier, Bouygues Immobilier, Capelli, Care Promotion, Cerenicimo, Constructa, Coffim, Crédit Agricole Immobilier, Edouard Denis, Eiffage Immobilier, Gridky, Icade Promotion, Iselection, Kaufmann & Broad, La référence Pierre, Lamotte, Les Nouveaux Constructeurs, Marignan, Nafylian, Néoximo, Nexity Patrimoine, Ogic, Pichet, Pitch promotion, Quartus, Réalités, Sigla Neuf, Sofim, Urbat, Valorissimo, Vinci Immobilier	Promoteur Plateforme immobilière	Mandat Convention	Commissions

- Dans le cas d'un conseil CIF dit non-indépendant, ou d'un acte d'intermédiation, d'une solution d'épargne ou d'investissement, CSF Assurances sera rémunéré par une fraction des frais initialement prélevés par le promoteur du produit et/ou les intermédiaires intercalés.
- Dans le cas d'un conseil en investissement financier fourni de manière non-indépendante, votre conseiller peut conserver les commissions. Dans ce cadre le conseiller évalue un éventail suffisant d'instruments financiers émis par des entités avec lesquelles il entretient des relations étroites pouvant prendre la forme de liens capitalistiques, économiques ou contractuels.

## MODE DE COMMUNICATION

Les modes de communications privilégiés par CSF Assurances pour échanger avec vous sont le téléphone, le courriel. Nous pourrions aussi si vous le souhaitez utiliser le courrier postal ainsi que lorsque c'est techniquement possible un système de visio-conférence.

## PROTECTION DES DONNEES / CONFIDENTIALITE

Les informations sont recueillies directement auprès de vous par CSF Assurances en tant que responsable de traitement et font l'objet d'un traitement destiné à la réalisation d'une étude patrimoniale ainsi qu'à un accompagnement personnalisé. Ces informations sont nécessaires pour la prise en compte et la gestion de votre dossier et à ce titre, vous autorisez CSF Assurances à communiquer ces informations à ses partenaires, fournisseurs et prestataires.

Les données collectées seront conservées pendant toute la durée de nos relations contractuelles et ensuite en archives pendant un délai de cinq (5) ans, Ces informations peuvent être utilisées par CSF Assurances dans le cadre de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme et de la lutte contre la fraude.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés N°78-17 du 6 Janvier 1978 modifiée et le Règlement N°2016/679 dit Règlement Général sur la Protection des Données, vous avez la possibilité d'exercer vos droits d'opposition, d'accès, de rectification, de suppression, de limitation, de portabilité et de directive après décès des données vous concernant en faisant la demande à notre DPO par mail à [DPO-Groupe-CSF@csf.fr](mailto:DPO-Groupe-CSF@csf.fr).

**CSF Patrimoine est une marque commerciale de CSF Assurances**  
**CSF Assurances – 9, rue du Faubourg Poissonnière, 75009 Paris.**

SARL de courtage d'assurances au capital de 8 500 000 Euros - R.C.S : 322 950 148 Paris - SIRET : 322 950 148 00047 - NAF : 6622Z

CSF Assurances est Inscrite au registre unique des intermédiaires en Assurance, Banque et Finance, ORIAS n° 07 008 834 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)) en qualité de :  
 - Courtier d'assurance ou de réassurance (COA),

- Conseiller en Investissement Financier (CIF), adhérent n° 07008834 de l'Anacofi -CIF, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers ([www.amf-france.org.fr](http://www.amf-france.org.fr))  
 Intermédiaire en transactions Immobilières sans manquement de fonds. Carte professionnelle n° CPI 7501202200000012 délivrée par la CCI de Paris Île-de-France.  
 Responsabilité Civile Professionnelle n° FRPI 10147372 souscrite auprès de CNA Insurance Company (Europe) S.A.  
 conformément aux exigences réglementaires du Code des Assurances, du Code Monétaire et Financier et de la loi Hoguet.

CSF Assurances est attachée au respect et à la protection de la vie privée. Nous nous engageons à respecter la réglementation en vigueur en la matière et à appliquer les mesures organisationnelles et techniques adéquates afin de garantir la sécurité de vos données personnelles. Notre politique de protection des données à caractère personnel incarne ces valeurs essentielles. Vous pouvez en prendre connaissance sur notre site Internet : [https://www.csf.fr/jcms/sma\\_1259/informations-legales?PortalAction\\_pro1\\_115573\\_tabId=pro1\\_115570](https://www.csf.fr/jcms/sma_1259/informations-legales?PortalAction_pro1_115573_tabId=pro1_115570).

En cas d'insatisfaction liée à vos données personnelles, vous avez la possibilité de faire une réclamation auprès de la CNIL en tant qu'autorité compétente.

## RECLAMATION / SERVICE CONSOMMATEUR

Vous souhaitez déposer une réclamation ? Voici la démarche à suivre :

**Premier contact :** En cas de mécontentement, prenez contact avec votre interlocuteur habituel car il est le mieux placé pour répondre à votre attente.

**Deuxième contact :** Si un désaccord persiste et que vous obtenez une réponse qui ne vous satisfait pas, vous pouvez nous envoyer votre réclamation en nous écrivant à l'adresse suivante :

**Groupe CSF - Service Consommateurs 9 Rue du Faubourg Poissonnière 75 313 PARIS Cedex 9**

Après réception de votre réclamation, vous recevrez un accusé de réception sous 10 jours ouvrables, sauf si une réponse est apportée dans ce délai. Le service consommateurs s'engage à vous répondre dans un délai qui n'excédera pas deux mois à compter de la date de réception de votre réclamation. Si des recherches complémentaires s'avèrent nécessaires et que nous ne pouvons pas vous répondre dans ce délai, nous vous informerons du suivi de votre dossier.

## MEDIATION

En dernier recours et si la réponse apportée vous paraît insatisfaisante, vous pouvez saisir le Médiateur concerné.

<p><b><u>Conseil en Investissement Financier</u></b>            Mme Marielle Cohen-Branche            Médiateur de l'AMF            Autorité des Marchés Financiers            17, place de la Bourse            75082 Paris cedex 02  <a href="http://www.amf-france.org/fr/le-mediateur">www.amf-france.org/fr/le-mediateur</a></p>	<p><b><u>Courtage d'assurance</u></b>            La Médiation de l'Assurance            TSA 50110            75441 PARIS CEDEX 09  <a href="http://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur/">www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur/</a></p>
<p><b><u>Transaction Immobilière</u></b>            Médiation de la consommation - ANM Conso            62 rue Tiquetonne            75002 PARIS  <a href="http://www.anm-conso.com/site/particulier.php">www.anm-conso.com/site/particulier.php</a></p>	

## SIGNATURE(S)

J'ai pris connaissance des informations légales relatives aux activités réglementées et contrôlées de CSF Assurances.

--	--

**CSF Patrimoine est une marque commerciale de CSF Assurances**  
**CSF Assurances – 9, rue du Faubourg Poissonnière, 75009 Paris.**

SARL de courtage d'assurances au capital de 8 500 000 Euros - R.C.S : 322 950 148 Paris - SIRET : 322 950 148 00047 - NAF : 6622Z

CSF Assurances est Inscrite au registre unique des intermédiaires en Assurance, Banque et Finance, ORIAS n° 07 008 834 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)) en qualité de :  
 - Courtier d'assurance ou de réassurance (COA),

- Conseiller en Investissement Financier (CIF), adhérent n° 07008834 de l'Anacofi -CIF, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org))  
 Intermédiaire en transactions Immobilières sans manquement de fonds. Carte professionnelle n° CPI 7501202200000012 délivrée par la CCI de Paris Île-de-France.  
 Responsabilité Civile Professionnelle n° FRPI 10147372 souscrite auprès de CNA Insurance Company (Europe) S.A.  
 conformément aux exigences réglementaires du Code des Assurances, du Code Monétaire et Financier et de la loi Hoguet.